



Cent ans de laïcité

- Voile : la France a-t-elle gagné ?
- La religion des marques
- Odon Vallet : « La France n'est plus un pays laïque »

Banlieues

L'école en accusation

■ ZEP : à revoir

■ Carte scolaire : à refaire

■ 92 : plongée dans le Sarkoland

luxembourg

Un collège sans notes ni sanctions

militantisme

Les armes de « Sauver les lettres »

afrique du sud

Le sida vide les classes

M 02172 - 342 - F: 4,50 €



Le Neie Lycee ou l'audace luxembourgeoise

Un vent d'innovation souffle chez notre petit voisin du Benelux.

Brisant le cadre rigide du système éducatif luxembourgeois, une poignée de jeunes professeurs fous d'école ont entrepris de bâtir un collège public – avec la bénédiction gouvernementale donc – sur des principes pédagogiques alternatifs.

Il était une fois un Grand-Duché où une poignée de jeunes professeurs « horrifiés » par une école qui fabrique « des élèves passifs » s'étaient mis en tête de créer un collège différent. « Frustrés par un quotidien qui les isolait professionnellement », ces six hommes et femmes, assoiffés de coopération et de pédagogie différente, mirent en forme leurs idées. Ils travaillèrent sans relâche pendant deux longues années à imaginer une école où le temps scolaire ne serait plus « comprimé », où les élèves n'auraient PLUS DE NOTES, où l'on ne donnerait PLUS DE DEVOIRS, où les disciplines ne seraient plus cloisonnées, où les élèves ne subiraient PLUS DE SANCTIONS... Par chance, une bonne fée (électorale) leur permit de réaliser leur rêve. Et le 25 juillet 2005, l'Assemblée réunie au grand complet vota une loi « portant création d'un lycée pilote », puis avalisa, le 10 août, un règlement fixant par le menu les principes, les programmes, les contenus et même les horaires de ce « Neie Lycee »!

Trois semaines après la rentrée, le « Neie Lycee » – les fondateurs, occupés à gérer l'urgence, ont conservé cette dénomination provisoire – ne relève plus du conte de fées. Et ils n'en finissent pas de se réjouir de l'aubaine : un « lycée-pilote » (l'équivalent de notre collège), leur idée, monté avec la bénédiction du gouvernement et les financements publics. Même dans leurs rêves les plus fous, ils n'espéraient pas obtenir « tout cela » aussi facilement. Le bâtiment, un peu tristement ordi-

naire pour un établissement expérimental, a été installé sur une friche industrielle. Tout un symbole : le Luxembourg des usines sidérurgiques, devenu le paradis des banques, parachève sa mue. Initialement, il était prévu que l'établissement se pose à Kirchberg, un quartier chic. Finalement, ce sera à Höllicherich, non loin de la gare. Autant dire, pour qui connaît le confetti luxembourgeois, un déclassement que n'ont pas manqué d'exploiter les adversaires (nombreux) du projet, arguant que le quartier abritait des femmes de mauvaise vie. L'argument, très bas, n'a pas rebuté les familles : elles ont au contraire plébiscité la création de ce lycée-pilote annoncée par le Premier ministre Jean-Claude Juncker (à la tête d'un gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social – son parti – et le Parti

Des deux « publics » – élèves et professeurs –, les plus désarçonnés face à la nouveauté ne sont pas forcément ceux que l'on croit. Les professeurs qui demandent « autonomie et coopération » se retrouvent en face d'élèves « habitués à ce qu'on leur dise ce qu'il faut faire ». Un léger désenchantement flotte dans l'air et le stress est palpable. Bref, comme le résume avec une franchise désarmante Jean Medinger, directeur de l'établissement et âme du projet : « La situation de départ ne correspond pas du tout au projet. » Il faut dire que ce projet est aussi alternatif que radical. A peu près aussi radical que sont les critiques formulées par ces enseignants alternatifs.

La critique du système éducatif « classique » semble d'ailleurs quelque chose d'assez partagé au Luxembourg, où les résul-

Une école où le temps scolaire ne serait plus « comprimé », où les élèves n'auraient PLUS DE NOTES, où l'on ne donnerait PLUS DE DEVOIRS, où les disciplines ne seraient plus cloisonnées, où les élèves ne subiraient PLUS DE SANCTIONS...

ouvrier socialiste) lui-même à la télévision. Les très longues listes d'attente ont progressivement fondu avant l'été. La création de l'établissement étant suspendue au vote de la loi, qui n'a eu lieu qu'au cœur de l'été, nombre de parents d'élèves ont craint de ne plus trouver de place en collège pour leurs enfants et se sont désistés (1). Les 158 enfants de 12 à 15 ans, tous scolarisés en classe de 7^e (l'équivalent de notre 6^e) et répartis en huit classes, ont fait connaissance avec leurs professeurs : 27 recrues très motivées.

tats scolaires sont loin d'être mirobolants. Très « allemand » dans sa conception, le collège opère dans ce pays un tri précoce des élèves en les envoyant – dès 12 ans – en sections « classique », « technique » ou « préparatoire », cette dernière section étant vécue comme une filière de relégation. Comme son voisin germain, le Luxembourg a connu, il y a six ou sept ans, son *Pisaschock*. « Nous étions encore moins bien placés que les Allemands », se souvient Mil Jung, conseiller à la communication de Jean-Claude ●●●

Propos d'expert

Marie-Laure Viaud, vos recherches (1) portent sur les collèges et lycées alternatifs. Combien en existe-t-il en France ?

Une trentaine dans le public. Les premiers se sont ouverts après guerre. Une deuxième vague date des années 1960-1970. En 1981, Alain Savary a autorisé la création de cinq lycées-collèges autogérés. Les plus récents ont vu le jour en 2001.

Pourquoi aussi peu ?

Il existe, selon moi, trois obstacles. Le premier vient des attentes des parents, qui veulent être rassurés sur l'avenir de leurs enfants. Ils redoutent les modèles pédagogiques trop iconoclastes. De même, les élèves en échec scolaire, que l'on inscrit dans ces écoles en dernier recours, se révèlent très angoissés de certains choix radicaux. Ils sont les premiers à réclamer des dictées ou des exercices de maths. Le deuxième obstacle est d'ordre social : bien qu'elles disent le souhaiter, ces écoles éprouvent des difficultés à recruter dans les milieux populaires.

Le troisième obstacle ?

C'est l'éducation nationale. Bien qu'ayant autorisé la création de ces établissements, elle les traite par l'indifférence quand elle ne supprime pas les lignes budgétaires ou les postes indispensables à la pérennité des projets. C'est le cas de l'Auto-école de Saint-Denis créée en 1992. Cette structure avait la capacité de choisir ses élèves et ses enseignants. Ce n'est plus le cas. L'Auto-école s'apparente désormais à une classe-relais. De quoi décourager les équipes et freiner leur capacité d'innovation !

Propos recueillis par Julie Chupin

(1) Des collèges et lycées différents, PUF, collection « Partage du savoir », 2005.

Illustrations de Sylvie Serprix

●●● Juncker. « Une majorité de Français ignore le pluriel de "réveille-matin" et collectionne les fautes à la dictée de Pivot. Pas nous », raille Mil Jung, qui fustige un système « très élitiste, centré sur les savoirs abstraits, sans existence de seconde chance. Pour les 5 % à 10 % qui atteignent ce niveau-là, c'est sans doute bien, mais pour les autres... » Des critiques édifiantes, qui pourraient être adressées à d'autres pays d'Europe...

Jean Medinger, Marjorie Graas, Pascale Herschbach, Mehmed Özen, Marc Barthelmy, pour ne citer que quelques-uns du noyau dur des créateurs du Neie Lycee, enfoncent le clou. Ils ont encore frais à l'esprit le « parcours du combattant » que représente la formation des professeurs. Au programme:

formatage des esprits, sélection qui atteint un degré quasi absurde – pré-concours (basé sur les compétences linguistiques), puis concours (il n'est pas rare de le passer trois ou quatre fois avant d'être admis) et « stage pédagogique » de trois ans dont une des exigences est de remettre six semaines de cours entièrement rédigés! Une fois ces obstacles franchis, en revanche, c'est la paix. Un peu trop aux yeux de Jean Medinger. « Comme il n'y a pas d'inspection, le prof au Luxembourg est tranquille. En plus, les salaires sont confortables: environ 6 000 euros, impôts déduits (2), le tout pour 18 heures de cours mais qui deviennent 12 ou 13 heures l'âge aidant. » La critique sociale n'est pas absente non plus, ces enseignants récusant « la sélection sociale aburissante » qui

sévit à travers l'école et exclut, de fait, un grand nombre d'enfants d'origine étrangère.

Ces utopistes auraient rêvé de rebâtir l'édifice du sol au plafond. Ils ont dû faire des concessions. Ce qui ne signifie pas que les ruptures avec le système traditionnel soient mineures. Qui plus est, elles sont assumées par le gouvernement lui-même. Pour Mady Delvaux, supporter constante du projet et ministre de l'éducation (du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois), le système éducatif produit de tels échecs que « tout » vaut mieux que l'immobilisme.

Révolutionnaire...

Première rupture: le rôle du professeur est bouleversé. Il n'enseigne pas, ou plutôt n'enseigne pas seulement dans la

discipline qu'il a étudiée. Comme Georges Hengesch, treize ans d'enseignement en « lycée classique » en histoire-géographie au compteur, qui enseigne aujourd'hui l'allemand, les mathématiques, professe en « arts et société », et se dit à l'aise dans sa nouvelle vie de prof. En fait, cette idée en forme d'hérésie a déjà été pensée par un pédagogue du XIX^e siècle, Joseph Jacotot, pour qui l'explication fait écran à la relation maître-élève. Ce maître, qui a expérimenté avec succès sa méthode aux Pays-Bas, a influencé et inspiré les promoteurs du Neie Lycee (3). Atout concomitant de cette (relative) ignorance des professeurs sur la matière enseignée: ils sont obligés de travailler ensemble, d'échanger. Un travail en équipe qui se traduit dans la salle de classe: chaque cours « interdisciplinaire » est mené soit par deux professeurs, soit par un professeur et un éducateur selon le principe du *teamteaching*.

Deuxième rupture: la hiérarchie et le contenu des disciplines sont bousculés. Dans leur volonté de « modifier profondément le rapport au savoir », selon la formule de Baudouin Jurdant, professeur à Paris-VII qui couve l'expérience depuis ses débuts (4), ces innovateurs ne se sont pas contentés de faire descendre le professeur de son piédestal. Ils ont opté pour une organisation par « branches interdisciplinaires »: arts et société, sciences et techniques, sport et santé et éducation aux valeurs (cette dernière discipline n'existant nulle part ailleurs dans le pays, où les élèves suivent soit une

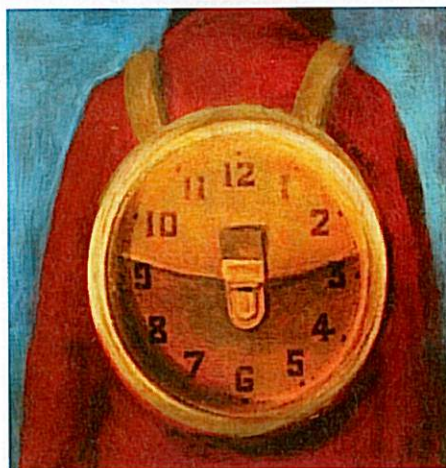
L'innovation face à l'usure du temps

Un établissement peut-il toujours revendiquer le label « expérimental » après vingt années d'existence, et le « tout feu, tout flamme » des débuts résister à la rouille du temps et à l'usure du quotidien? Au Lycée expérimental de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), ouvert en 1982 dans un bel élan collectif, chacun en est persuadé. « Notre

projet de base, l'autogestion, n'a pas varié sur le fond, témoigne Jean-Noël Even, membre de l'équipe éducative. En revanche, nous l'avons aménagé. Il nous est apparu, par exemple, que le système d'assemblée générale n'était pas démocratique en ce qu'il décourageait les timides de prendre part aux discussions et aux décisions. Nous l'avons donc repensé. L'innovation, selon moi, consiste à ne pas se cristalliser sur un système mais de constamment l'interroger. En cela, les jeunes nous aident énormément. Ils nous bousculent, et c'est très bien. »

A Hérouville-Saint-Clair (Calvados), autre établissement créé au début des années 1980, on revendique aussi la permanence du statut « expérimental » même si, depuis sa fondation, le collège-lycée a vu multipliés ses effectifs par cinq, passant de 70 élèves à 360, au risque d'en altérer le principe fondateur. « Du fait de notre statut dérogatoire, qui se caractérise par l'absence de sectorisation et la cooptation des enseignants, explique Etienne Samson, professeur de technologie et adjoint de direction, nous avons plus de liberté. Cela nous permet de tester des choses lorsqu'un problème se présente. Il y a cinq ans, nous avons ainsi expérimenté une classe à projet professionnel pour pallier des difficultés d'orientation. Aujourd'hui, cette idée a été reprise par le ministère, alors que localement notre initiative n'a jamais été validée par l'inspection. »

J. C.



instruction religieuse, soit un cours de formation morale). Seules les mathématiques et les langues – français, allemand et anglais – demeurent en tant que disciplines, la nouveauté résidant dans l'ajout de l'anglais, qui n'est pas enseigné en 7^e dans les autres collèges. Dans ce pays à forte émigration – sur trois salariés, un est luxembourgeois, un autre résidant étranger et un troisième frontalier (5) –, « *la diversité est un des points forts du Luxembourg et nous voulons en tirer profit en allant plus loin* », explique Mady Delvaux. Les contenus précis des disciplines et des branches – sorte de socle commun de la scolarité obligatoire – ont été transcrits dans la loi.

Une autre notion du temps

Ce navire-école qui tangué encore un peu depuis sa mise à flot (de moins en moins cependant au fil du temps comme a pu le constater une « délégation » ministérielle venue aux nouvelles) suit une boussole: celle du « projet », nouveau chaque trimestre. Projet du premier trimestre de la première année: « voyager ». Chaque branche interdisciplinaire s'inscrit sur ce motif, choisi par l'équipe enseignante. Exemple: en éducation aux valeurs, un *brainstorming* a fait apparaître, en relation avec le voyage, le thème de la sécurité (comment voyager dans un pays soumis à la guerre, au terrorisme?). De fil en aiguille, les enfants ont décidé de créer une pièce de théâtre, d'écrire une BD sur la guerre de Troie... Autre exemple, en « arts et société », dont le thème retenu porte sur « les préjugés »: tous les Africains seraient très pauvres, tous les Luxembourgeois seraient très riches. Le deuxième « préjugé » a déjà permis une rencontre avec un journal qui donne une voix aux sans-abri; les enfants s'approprient à réaliser aux aussi leur propre journal. Etc.

Troisième rupture: le temps, ici, n'a pas la même valeur qu'ailleurs. Pour les élèves, comme pour les professeurs. La journée ne se découpe pas en rondelles de 45 minutes, durée habituelle des cours. Les enseignants disposent de 3 fois 100 minutes pour convaincre. Problème: les minutes, qui filent pendant les heures « interdisciplinaires », semblent s'écouler bien lentement quand il faut mouliner la conjugaison allemande... Ces heures de classe alternent avec des « activités complémentaires » (cirque, jardinage, théâtre, etc.), dirigées par des professionnels. Habituellement reléguées dans le temps parascolaire, elles sont ici enchâssées dans l'emploi du temps de chaque élève.

Quand il ne se trouve ni en cours ni en acti-

vités complémentaires, l'élève peut être à l'étude (dans la journée et non à la fin) ou face à son tuteur. Il faut dire que l'établissement pratique « la journée continue »: l'école ne se termine pas à 14 heures comme ailleurs mais à 16 h 30. Ici, les professeurs sont tenus à une présence de 30 heures par semaine dont 18 heures de cours. La journée continue est sans doute ce qui a séduit nombre de parents qui préfèrent savoir leur progéniture au collège plutôt qu'à la maison devant la télévision, concède Stephan Kinsch dont la fille, Fanny, fréquente une 7^e classique. Ce formateur en entreprise et sa femme, psychologue, très sévères à l'égard de l'école traditionnelle, ont été attirés par l'innovation. Et il se réjouit de bientôt participer au « conseil d'éducation »

où siègeront des parents, des élèves, des professeurs et le directeur qui a, croit-il savoir, « *la volonté de confier beaucoup de responsabilité* » à cette instance.

Devant tant de changements à absorber, il n'est pas étonnant d'avoir la tête qui tourne... Mais si le professeur est (parfois) inquiet, le réformateur qui sommeille en lui n'a qu'une crainte: que les vieilles habitudes reprennent le dessus!

Brigitte Perucca

(1) La sectorisation n'existe pas au Luxembourg.

(2) Le Luxembourg prélève l'impôt à la source.

(3) Elle est analysée par le philosophe Jacques Rancière dans *Le Maître ignorant* (10/18).

(4) Il dirige également la thèse que prépare Jean Medinger.

(5) Source: www.asti.lu

Mettre en scène les savoirs

Chercheur à l'université de Genève où il dirige le laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences (LDES), André Giordan défend un nouveau mode d'appropriation du savoir qui suppose une transformation du rôle du professeur dont « l'apport n'est plus dans l'acte de transmission ».



Dr.

Le Monde de l'éducation:
Vous suivez de près l'expérience du lycée pilote qui vient d'ouvrir au Luxembourg. En quoi une telle initiative vous paraît-elle utile et nécessaire?

André Giordan: J'ai été sollicité par cette équipe dynamique. Ils ont la chance de pouvoir tester en grandeur nature des propositions que nous avons essayées et évaluées. Cette expérience montre surtout qu'une autre approche de l'école et de l'apprendre est possible, même si elle n'est ni facile ni immédiate.

Il faut changer pour cela la culture de l'école! Ils sont généreux, ils vont peut-être trop vite. Les changements réussis demandent du temps et de la ténacité dans une direction. En

tout cas, si l'on veut faire évoluer l'école, il importe d'aller dans cette voie: « innover, évaluer, mutualiser ». La France pense qu'on peut tout changer d'en haut! Or, dans tout système humain, le fait de légiférer ou de décréter un changement immédiat est ressenti par ses membres comme un diktat. Tous le vivent comme une agression ●●●